

Si vous êtes là,
votre enfant
se prépare:

- 1- au baptême
- 2- Eucharistie ou première des communions
- 3- Confirmation
- 4- Profession de foi

Baptême: les dates à retenir.

- Samedi 24 février 2024: Appel décisif par l'évêque à la cathédrale d'Evry (19h) parents, parrain, marraine
- Samedi 2 mars: 1^{er} scrutin (Parents, si possible parrains et marraines)
- Dimanche 10 mars: 2^e scrutin (Parents, si possible parrains et marraines)
- Dimanche 17 mars: 3^e scrutin (Parents, si possible parrains et marraines)
- Samedi 30 mars: Baptême. Heure et lieux à préciser (parents, parrains et marraines). prévoir une séance de répétition

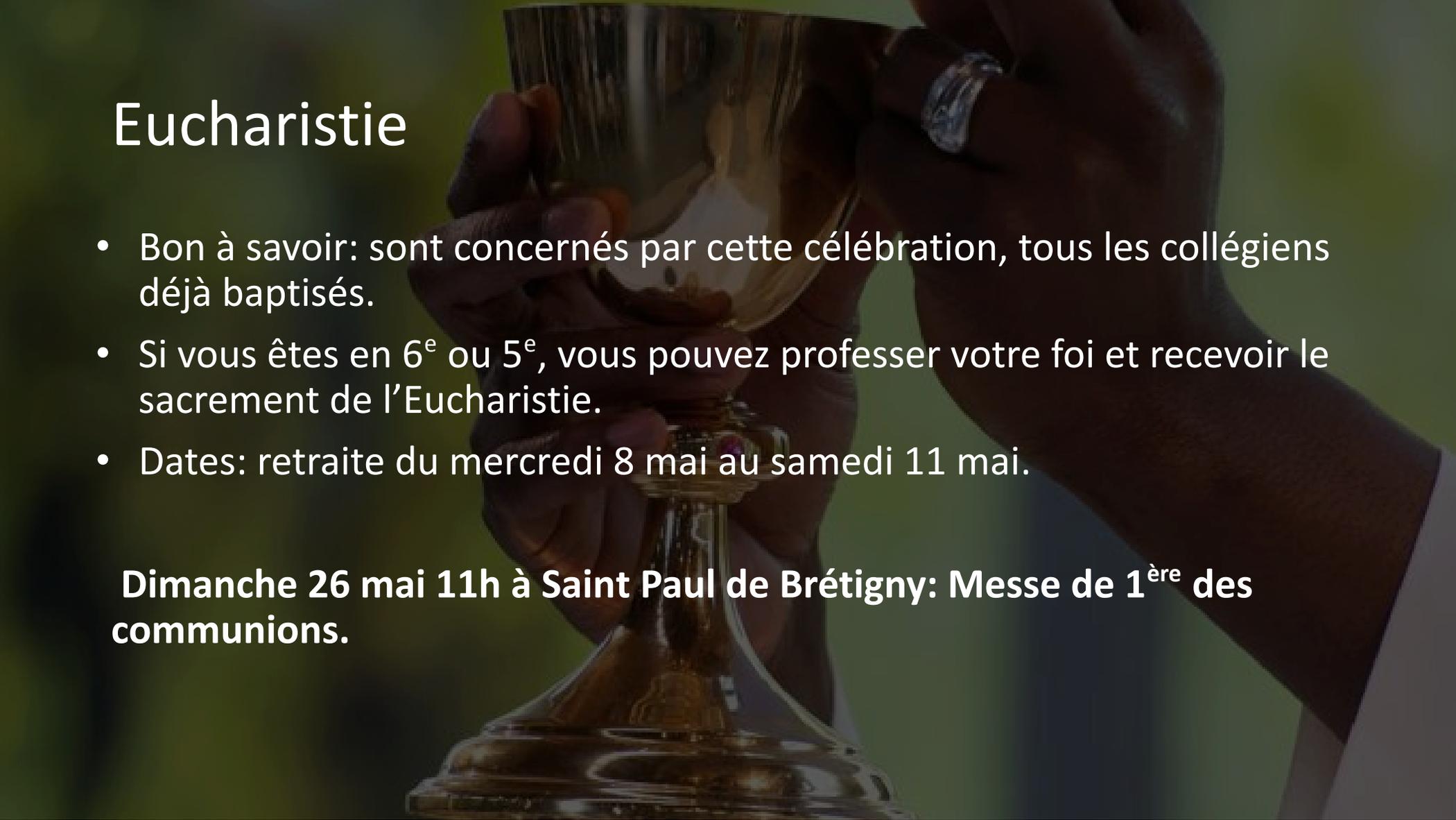


Baptême: ce qu'il faut savoir

- Le même jour, ils recevront baptême et Eucharistie
- L'un des parrains/marraines doit être baptisé catholique et fournir son certificat de baptême.
- Prévoir une étole blanche (contacter Monique Vallet 0160847782 ou 0643684650
- Prévoir idéalement une tenue blanche. Si le baptême est par immersion, prévoir une tenue de rechange.



Eucharistie



- Bon à savoir: sont concernés par cette célébration, tous les collégiens déjà baptisés.
- Si vous êtes en 6^e ou 5^e, vous pouvez professer votre foi et recevoir le sacrement de l'Eucharistie.
- Dates: retraite du mercredi 8 mai au samedi 11 mai.

Dimanche 26 mai 11h à Saint Paul de Brétigny: Messe de 1^{ère} des communions.

Profession de Foi

- Bon à savoir: sont concernés par cette célébration, tous les collégiens déjà baptisés.
- Si vous êtes en 6^e ou 5^e, vous pouvez professer votre foi et recevoir le sacrement de l'Eucharistie.
- Dates: retraite du mercredi 8 mai au samedi 11 mai.
- Samedi 11 mai: messe d'accueil profession de foi 18h30 à Saint Paul de Brétigny

Dimanche 26 mai 11h à Saint Paul de Brétigny: Messe de 1^{ère} de profession de foi

Confirmation



- Ce sacrement est réservé aux lycéens
- Rencontre des confirmands avec l'évêque??
- Lettre à l'évêque
- Vérifier que votre enfant est baptisé.
- Possibilité de recevoir le sacrement de l'Eucharistie
- Ceux qui ont été baptisé à la vigile pascale (30 mars), recevront le sacrement de la confirmation.
- Répétition le vendredi 14 juin à 18h30
- **Samedi 15 juin: Messe de confirmation à 10h Saint Paul de Bretigny par le père Martial Bernard (Vicaire général)**